



Saint-Mandé, le 19 novembre 2019

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des industries chimiques (CPNE) a adopté **le calendrier 2020 des jurys paritaires nationaux CQP** :

- Jeudi 13 février 2020 (reporté)
- **Vendredi 13 mars 2020 (ajouté)**
- Mercredi 6 mai 2020 (reporté)
- Vendredi 10 juillet 2020 (reporté)
- **Mercredi 9 septembre 2020 (ajouté)**
- Jeudi 8 octobre 2020
- **Vendredi 13 novembre 2020 (ajouté)**
- Mardi 8 décembre 2020

Les dossiers des candidats pour le jury doivent être adressés selon la procédure **e-Certif** : logiciel de traitement administratif des demandes d'inscription au jury des CQP et des CQPI.

Une fois l'évaluation des compétences réalisées et la saisie du résultat de l'évaluation (en intégrant les commentaires) par les évaluateurs dans e-Certif, l'entreprise pourra inscrire un candidat à un jury paritaire national **au plus tard** : 3 semaines avant la date du jury.

Pour plus de détails, consultez : **le mode d'emploi e-Certif**, téléchargeable sur le site de l'Observatoire des Industries Chimiques :

www.jetravailledanslachimie.fr